Droit pénal des affaires

ECTS : 2

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

L'UE a pour objet d'étudier les principales infractions propres à la vie des affaires, mais aussi celles de droit commun qui y sont fréquemment utilisées. Seront ainsi étudiées :

- L'escroquerie
- L'abus de confiance
- Le faux
- Le recel
- Le blanchiment
- La corruption
- Le trafic d'influence
- L'abus de biens sociaux.

L'objectif est d'avoir une connaissance générale et non exhaustive de ces différentes infractions, de ce qui les caractérise et les distingue.

Document susceptible de mise à jour - 05/11/2026
Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16